



Renforcement de la résilience axé sur la commune de
Ouanaminthe
Région Nord-est Haïti



**TERMES DE REFERENCE POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET
RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AXE SUR LA COMMUNE DE OUANAMINTHE**

CROIX-ROUGE ALLEMANDE OUANAMINTHE

NOVEMBRE 2020



Renforcement de la résilience axé sur la commune de
Ouanaminthe
Région Nord-est Haïti



Évaluation finale indépendante et externe du projet

« Renforcement de la résilience axé sur la commune de Ouanaminthe »

La Croix Rouge Allemande est à la recherche d'un (e) consultant (e) externe pour l'évaluation finale (endline) du projet « Renforcement de la résilience axé sur la commune de Ouanaminthe- Région Nord-est Haïti » financé par Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement BMZ.

1- Présentation de la Croix Rouge Allemande

1.1- Croix Rouge Allemande au niveau mondial

La Croix Rouge Allemande (CRALL) fait partie d'une communauté mondiale qui vient en aide aux victimes des conflits, des catastrophes et aux gens affectés par des crises sociales ou sanitaires. La Croix Rouge / le Mouvement Croissant Rouge fournit de l'assistance aux personnes vulnérables sans discrimination de nationalité, de race, des croyances religieuses, de classe sociale ou des opinions politiques et adhère aux sept principes fondamentaux du mouvement qui sont: Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité et Universalité. Les domaines d'action de la CRALL comportent entre autres :

- Les services de secourisme diversifiés
- Le don du sang
- La formation aux premiers secours
- Développement communautaire
- Urgence

La CRALL apporte des réponses au niveau mondial à travers des projets en gestion des risques, réhabilitation et renforcement de capacités sous la demande des sociétés nationales du Mouvement.

1.2- Croix Rouge Allemande en Haïti

La Croix-Rouge Allemande (CRA) travaille depuis 2008 en Haïti et depuis 2017 dans la région du Nord-Est. Le Projet de renforcement de la résilience axé sur la commune à Ouanaminthe a été mis en œuvre depuis 2017 et se terminera le 31 décembre 2020 en collaboration avec la CRH. L'objectif du projet était de contribuer à l'amélioration de la résilience de rapatriés et de communes d'accueil à Ouanaminthe.

2- Contexte et présentation du projet

Depuis de nombreuses décennies, des Haïtiens émigrent vers la République Dominicaine (RD) pour y chercher du travail. La proximité géographique et la forte demande en ouvriers non qualifiés ont attiré un grand nombre des Haïtiens vers la République Dominicaine (RD). Le gouvernement de la République Dominicaine a dans le passé réagi en procédant à des



Renforcement de la résilience axé sur la commune de Ouanaminthe Région Nord-est Haïti



expulsions de masse, par exemple, en 1998, 2002 et 2011, plus de 30 000 personnes ayant été expulsées en l'espace de six semaines selon l'IOM.

Auparavant, tous les enfants qui naissaient sur le sol dominicain recevaient automatiquement la nationalité dominicaine, sauf les enfants des diplomates et les étrangers de passage. Une loi sur la migration, adoptée en 2004 a élargi ce statut de transit aux étrangers non enregistrés, ceci incluait les immigrants haïtiens non enregistrés.

En décembre 2013, la RD a adopté un plan de régulation national de 18 mois applicables à des étrangers au statut migratoire non clarifié. Cette loi a eu pour effet de retrait de la nationalité dominicaine à tous les Dominicains d'origine haïtienne qui sont nés après 1929. La loi d'expulsion confirmé par la justice a permis au gouvernement dominicain d'expulser des milliers de haïtiens ou des dominicains d'origine haïtienne sans documents valide, cela a fait que le nombre de haïtiens qui séjournait illégalement dans le pays a diminué.

Les haïtiens rapatriés et les dominicains expulsés se sont trouvés dans une situation plus complexe. On peut citer par exemple, les enfants qui sont nés en RD mais qui d'origine haïtienne n'ont aucune connaissance de la Haïti par conséquent ce n'est pas leur pays natal et n'ont aucune attache familiale. Ayant grandi en RD, ils ne parlent pas la langue d'Haïti n'ont jamais eu la nationalité haïtienne en tout sont considérés comme des enfants sans aucun droit les liant à la Haïti. De son côté, Haïti doit encore se rétablir du tremblement de terre dévastateur de 2010, mais aussi il est encore fortement marqué par le cyclone Matthew (2016) et ne peut pour ces raisons offrir que peu de perspectives aux rapatriés/personnes expulsées. Les possibilités des autorités haïtiennes pour accueillir et soutenir les personnes expulsées ou les personnes qui reviennent « spontanément » de la République Dominicaine sont très limitées et il est clair qu'elles ne suffisent pas. Ces menaces induites par les catastrophes naturelles, en combinaison avec des problèmes comme la dégradation des conditions environnementales, la pénuries de logements, l'absence de ramassage des déchets et des ordures, des débordements permanents des canaux de drainage et une gouvernance insatisfaisante sont les principaux facteurs de mise en danger pour les gens vivant dans la commune d'Ouanaminthe.

Pour apporter un appui à l'état haïtien comme palliatif à ces problèmes, la Croix Rouge Allemande (CRAI) de concert avec la Croix Rouge Haïtienne (CRH) a implémenté à Ouanaminthe le projet de renforcement de la résilience axé sur la commune de Ouanaminthe.

Dans ce projet, la Croix-Rouge Allemande en collaboration avec la Croix-Rouge Haïtienne, accompagnent les mineurs non-accompagnés et les femmes vulnérables déportés.

Ce projet de résilience axé sur la commune de Ouanaminthe étant le dernier projet de la Croix Rouge Allemande en Haïti et il arrive à terme le 31 décembre 2020.

Ainsi, il est impérieux de faire son évaluation afin d'analyser les facteurs de réussite pour s'en servir sur dans d'autres pays.

Projet : Renforcement de la résilience axé sur la commune d'Ouanaminthe

Période d'exécution : 07/2017 – 12/2020

Partenaire : La branche locale d'Ouanaminthe de la Croix Rouge Haïtienne (CRH)



Renforcement de la résilience axé sur la commune de Ouanaminthe Région Nord-est Haïti



La branche locale de Dajabón de la Croix Rouge Dominicaine

Groupes cibles directs : Mineurs non accompagnés et femmes vulnérables déportés

Bénéficiaires directs : 4,990

Bénéficiaires indirects : 35,341

3- Objectifs du projet

L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de la résilience de rapatriés et de communes d'accueil à Ouanaminthe. De manière spécifique, il entend que les personnes d'origine haïtienne expulsées de la République Dominicaine vers Haïti et leurs communes d'accueil ont amélioré leurs conditions de vie et les structures locales de la Croix-Rouge sont plus à même de réagir à des risques et à des crises.

4- Résultats attendus du projet

1. Meilleur accès aux besoins élémentaires pour des femmes expulsées et des mineurs non accompagnés dans la région frontalière de Ouanaminthe-Dajabón
2. Amélioration de la compétence et de l'accès à des activités génératrices de revenus pour des femmes expulsées et vulnérables et des mineurs provenant des communes d'accueil.
3. Opérations axées sur la commune améliorées en matière de gestion de risques de catastrophes et mesures prises pour maîtriser les crises, ces opérations incluant également le nettoyage de canaux de drainage et le maintien de l'infrastructure.
4. Amélioration des pratiques sanitaires et d'hygiène de membres de la communauté et de personnes expulsées dans les communes cibles.
5. Capacités et structures renforcées auprès de la Croix-Rouge Haïtienne sur place pour les prestations de soutien à Ouanaminthe

5- Objectifs de l'évaluation

L'objectif principal de cette évaluation finale est d'apprécier les résultats du projet ainsi que l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés, de formuler des recommandations pratiques et de faciliter l'apprentissage pour l'amélioration de la conception et la gestion de futurs projets dans le but de démontrer la redevabilité aux bailleurs et aux bénéficiaires.

Cela étant, l'évaluation doit donner des résultats sur les des aspects suivants :

1. Détecter les changements réels sur le terrain, dans la chaîne de protection et analyser les changements qui sont attribuables à l'intervention du projet ;
2. Vérifier et expliquer les résultats attendus (la base de vérification sera constituée des



Renforcement de la résilience axé sur la commune de Ouanaminthe Région Nord-est Haïti



objectifs, des résultats et des indicateurs objectivement vérifiables mentionnés dans le cadre logique du projet) ;

3. Identifier et analyser les résultats non-attendus ;
4. Evaluer la pérennité des bénéfices de l'intervention du projet ;
5. Capitaliser pour pouvoir dupliquer les leçons apprises et expériences acquises pour de futures projets ;

Additionnellement, l'évaluation doit prendre en compte la conception, le processus de l'implémentation, les outils de suivi, la coopération avec la branche locale de la Croix Rouge Haïtienne, les parties prenantes, les meilleures pratiques et les leçons apprises afin de rendre durables les actions du projet.

6- Résultats attendus de l'évaluation

L'évaluation sera penchée sur les **critères d'évaluation qui sont** la pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité les **indicateurs du projet** et les **résultats attendus**

Questions de l'évaluation

1. Dans quelle mesure et de quelle manière l'approche du projet a été appropriée pour améliorer la résilience des migrants et des groupes cibles ?
2. Dans quelle mesure et de quelle manière les activités du projet et les moyens de mise œuvre utilisés ont permis d'atteindre des résultats attendu ? En d'autres termes quelles sont les forces et faiblesses des mécanismes d'implémentation du projet ? Le consultant doit regarder l'efficacité et la qualité technique des activités ainsi que les méthodes, les approches et l'optimisation des ressources utilisées. Le consultant doit analyser l'effet de chaque volet (les plus efficaces et les moins efficaces) du projet.
3. Dans quelle mesure et de quelle manière l'approche et les activités du projet ont pris en compte le contexte changeant de la chaîne de protection et assure la durabilité de certaines ou toutes les activités du projet ? Le consultant doit considérer l'aspect participatif des approches, l'effet de chaque volet du projet sur la pérennisation du projet, les stratégies de sortie et comment les résultats seront perpétués à la sortie.
4. Quel est l'effet cumulatif de l'intervention eu égard de la situation des bénéficiaires et les impacts en général ? L'analyse des données doivent permettre d'apprécier les effets positifs et négatifs à court terme et perspective à long terme au niveau de la zone cible du projet

7- Conception d'évaluation et Méthodologie

La méthodologie est un point-clé pour l'évaluation. L'approche méthodologique doit inclure une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives, avec des collectes de données primaires



Renforcement de la résilience axé sur la commune de Ouanaminthe Région Nord-est Haïti



et secondaires. Cela dit, le consultant doit utiliser des méthodes de collecte de données et des sources multiples : examen des documents du projet (Plan de suivi, cadre logique, rapports trimestriels et annuels, réaménagement budgétaire et techniques), enquêtes, entretien avec des informateurs clés, entretien de groupe et focus group pour permettre la triangulation des données et la validation croisée des résultats. Les soumissionnaires décriront de façon détaillée la méthodologie qu'ils mettront en œuvre pour adresser les questions d'évaluation. Cette méthodologie précisera la conception de la recherche, ainsi que les méthodes et procédures d'échantillonnage, de collecte et d'analyse des données.

Aligné avec le contenu de ce travail d'évaluation, le consultant développera la méthodologie, les outils de collecte de données et propose la configuration de l'équipe d'énumérateur pour la collecte de données qui seront validés par la déléguée du projet.

Le consultant et son équipe collectera des données primaires à travers des entretiens avec les bénéficiaires directs (utilisant la technologie mobile), les informateurs clés et des discussions de focus groupe. Le consultant prendra contact avec la liste (non-exhaustive) des parties prenantes ci-dessous :

- a) La Croix Rouge Allemande et le comité de branche locale de la Croix Rouge Haïtienne à Ouanaminthe, partenaire principal du projet
- b) Les Comités Locaux de la Protection Civile (CLPC)
- c) Les partenaires de protection à la frontière (SJM, Plateforme genre, GARR, CAST, IBERS, ONM, OIM, Polifront)
- d) La Croix-Rouge Dominicaine
- e) Le centre de détention de Dajabon
- f) Les autorités locales (Mairie, CASEC, leaders communautaires et leaders religieux)
- g) Les bénéficiaires

8-Rôles et responsabilités

- Le Consultant sera responsable de :
 - Mener l'examen des documents du projet et identifier les données manquantes
 - Définir la méthodologie et concevoir les outils de collecte de données
 - Assurer le processus d'évaluation sur le terrain
 - Décrire le processus de déportation et faire des recommandations appropriées
 - L'analyse des données
 - Rédaction et validation de rapport

9-Livrables

- Conception de l'évaluation et méthodologie
- Les outils de collecte de données, incluant les fiches d'enquête, le guide de discussion des informateurs clés, de focus groupes avant le travail sur le terrain



Renforcement de la résilience axé sur la commune de
Ouanaminthe
Région Nord-est Haïti



- Présentation des résultats préliminaires (Présentation Powerpoint)
- Les données brutes et nettoyées
- Rapport préliminaire d'évaluation
- Rapport final

10-Echantillon

Le consultant déterminera l'échantillon approprié en tenant compte les zones géographiques, les groupes cibles et l'homogénéité de la population cible

11-Planning prévisionnel

Activités	Location	Durée
Préparer des protocoles d'enquêtes, développer les outils et collection des données secondaires	Bureau de la Croix Rouge Allemande	3 jours
Collecte de données	Frontière, communes de destination bénéficiaires et ville de Ouanaminthe	7 jours
Analyse de données, présentation et soumission du rapport préliminaire	Bureau de la Croix Rouge Allemande	5 jours
Soumission du rapport final	Bureau de la Croix Rouge Allemande	2 jours
Total		17 jours

12-Rapportage

Les principaux livrables seront consolidés dans un rapport d'évaluation. Le rapport doit être statué sur les questions d'évaluation. Le rapport final suivra la structure ci-jointe :

- a) Sommaire (2 à 5 pages. Doit résumer l'objectif, le contexte du projet évalué, les principales questions d'évaluation, les méthodes, les résultats, les conclusions, ainsi que les recommandations et les leçons apprises-le cas échéant)
- b) Justification et contexte local et du projet évalué
- c) L'objectif de l'évaluation et les principales questions d'évaluation
- d) La méthodologie ou les méthodologies
- e) Les limites de l'évaluation (Une attention particulière aux limites associées à la méthodologie d'évaluation-par exemple : biais de sélection, biais de rappel. etc.)
- f) Les résultats
- g) Les conclusions
- h) Les recommandations
- i) Annexe (les principaux documents de support, agenda, carte, les guides d'entretien)



Renforcement de la résilience axé sur la commune de
Ouanaminthe
Région Nord-est Haïti



13-Conditions générales de la consultance.

- La Croix Rouge Allemande organisera toute la logistique liée au transport sur le terrain pour mener à bien la consultation. La Croix Rouge Allemande donnera un briefing de sécurité au consultant et veillera à ce que les règles de sécurité soient appliquées.
- Le consultant est responsable de l'élaboration de la méthodologie, de l'agenda et de toutes les questions d'organisation liées à la mise en œuvre de la consultance. Il / elle coordonnera toutes les mesures, notamment le contenu, la méthodologie, l'agenda, etc. avec la CRAI. Cela inclut l'organisation de la conversation nécessaire avec le personnel de la CRAI pour se documenter avant de se rendre sur le terrain.
- Le consultant conduit l'évaluation utilisant son propre ordinateur et autres matériels électroniques nécessaires
- Autres coûts divers directement liés à la tâche qui peuvent inclure, impressions de documents et autres seront couverts par la Croix Rouge Allemande. Tout autre coût doit être approuvé préalablement par la Croix Rouge Allemande.
- L'honoraire du consultant sera versé en deux versements ; premier versement de 40% et le deuxième versement 60% à la fin de la consultation. Le premier versement sera versé après l'achèvement et la validation de la méthodologie de l'évaluation (Méthodologie enquête+ focus groupe et autres approches participatives) et la dernière tranche sera versée après la production acceptable des livrables comme décrits dans le terme de référence.

14-Les normes de qualité et d'éthique

Le consultant doit prendre toutes les mesures raisonnables pour que l'activité soit conçue et menée de manière à respecter et à protéger les droits et le bien-être des participants, et qu'elle soit légitime qu'elle se déroule de manière transparente et impartiale. Par conséquent, l'exercice doit être mis en œuvre conformément aux normes de la FICR, qui sont utilisées dans les évaluations mais s'appliquent de la même manière à tous les autres types d'exercices avec les bénéficiaires. Les informations révélées lors de la consultation doivent être sauvegardées, dans le respect des règles de sécurité des données existantes, afin de protéger les droits de l'individu. Le consultant n'a pas le droit de partager ou de publier des informations internes à venir au cours de l'exercice.

15-Profil et qualifications requises

Cette mission sera effectuée par un consultant, connaissant la zone d'intervention (ou ayant plusieurs expériences en milieu rural haïtien), et ayant une expérience en migration et activités transfrontalières. Il devra également disposer d'une expertise confirmée dans le suivi et l'évaluation de projets de développement, de renforcement de capacités et de partenariat avec les partenaires de protection et étatiques.

Le consultant devra justifier des qualifications ci-après:



Renforcement de la résilience axé sur la commune de
Ouanaminthe
Région Nord-est Haïti



- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences sociales ou tout autre domaine connexe. Connaissance des dynamiques migratoires est un plus ;
- Avoir une expérience pertinente d'au moins 5 ans dans la réalisation d'enquêtes, d'analyses et de rédaction de rapports.
- Expertise dans les approches participatives, adaptatives et à méthodes mixtes de l'évaluation
- Avoir une expérience pertinente d'au moins 5 ans en matière de suivi-évaluation et de gestion de projet de développement
- Avoir des compétences avérées et des expériences pratiques dans la recherche quantitative et qualitative.
- Avoir des compétences avérées dans l'utilisation de technologie mobile Open Data Kit (ODK) pour collecter des données.
- Excellentes capacités d'organisation, d'animation, de présentation et de communication
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression
- Une excellente maîtrise du français (langue de travail et de rédaction de la prestation) est exigée. Connaissance de l'espagnol est un plus.
- Qualités rédactionnelles et de synthèse
- Rigueur, respect des échéances, réactivité, force de proposition

16-Application - Procédure

Le Consultant doit soumettre une offre technique et financière. L'offre technique devra comporter :

- La compréhension de la mission
- Le chronogramme détaillé
- Le/les CV du/des évaluateurs
- Liste des références similaires
- Une méthodologie détaillée pour la présentation de la prestation
- Lettre d'intérêt et de disponibilité
- Tous travaux pertinents réalisés, mettant en valeur ses expériences et ses compétences

L'offre financière devra comporter le budget détaillé de l'évaluation en dollars américains. Le budget doit présenter l'honoraire du consultant selon le nombre de jours ouvrables prévus sur toute la période.

Les offres doivent être soumises à la Croix Rouge Allemande au plus tard le 6 Décembre 2020 à 24 h00 (Heure d'Haïti) par e-mail à claudine.munyarigoga@germanredcross.de avec cc: annekarine.guillaume@germanredcross.de